

# Les nouveaux langages au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle

Édité par

Jean-Paul Dufiet et Marie-Christine Jullion





LINGUE CULTURE MEDIAZIONI  
LANGUAGES CULTURES MEDIATION

<https://www.ledonline.it/LCM-Journal>

*La Collana / The Series*

---

*Dipartimento di Scienze della Mediazione Linguistica e di Studi Interculturali  
Università degli Studi di Milano*

DIREZIONE DELLA COLLANA / EDITOR OF LCM - THE SERIES  
Marie-Christine Jullion

---

DIREZIONE RESPONSABILE DELLA RIVISTA / EDITORS-IN-CHIEF OF THE JOURNAL  
Paola Catenaccio - Giuliana Garzone

COMITATO DI DIREZIONE / EDITORS

Marina Brambilla - Luigi Bruti Liberati - Maria Vittoria Calvi - Gabriella Cartago  
Lidia De Michelis - Dino Gavinelli - Marie-Christine Jullion - Alessandra Lavagnino  
Chiara Molinari - Giovanni Turchetta

COMITATO DI REDAZIONE / SUB-EDITORS

Maria Matilde Benzoni - Paola Cotta Ramusino - Mario De Benedittis  
Kim Grego - Giovanna Mapelli - Fabio Mollica - Bettina Marta Mottura  
Mauro Giacomo Novelli - Letizia Osti - Maria Cristina Paganoni  
Giuseppe Sergio - Virginia Sica - Nicoletta Vallorani

COMITATO SCIENTIFICO INTERNAZIONALE / INTERNATIONAL ADVISORY BOARD

James Archibald (*Translation Studies*) - Hugo de Burgh (*Chinese Media Studies*)  
Kristen Brustad (*Arabic Linguistics*) - Daniel Coste (*French Language*)  
Luciano Curreri (*Italian Literature*) - Claudio Di Meola (*German Linguistics*)  
Donatella Dolcini (*Hindi Studies*) - Johann Drumbl (*German Linguistics*)  
Denis Ferraris (*Italian Literature*) - Lawrence Grossberg (*Cultural Studies*)  
Stephen Gundle (*Film and Television Studies*) - Tsuchiya Junji (*Sociology*)  
John McLeod (*Post-colonial Studies*) - Estrella Montolio Durán (*Spanish Language*)  
Silvia Morgana (*Italian Linguistics*) - Samir Marzouki (*Translation, Cultural Relations*)  
Mbare Ngom (*Post-Colonial Literatures*) - Christiane Nord (*Translation Studies*)  
Roberto Perin (*History*) - Giovanni Rovere (*Italian Linguistics*)  
Lara Ryazanova-Clarke (*Russian Studies*) - Shi-Xu (*Discourse and Cultural Studies*)  
Srikant Sarangi (*Discourse Analysis*)  
Françoise Sabban (*Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine - Chinese Studies*)  
Itala Vivan (*Cultural Studies - Museum Studies*)

All works published in this series have undergone external peer review.

Tutti i lavori pubblicati nella presente Collana sono stati sottoposti a peer review  
da parte di revisori esterni.

ISSN 2283-5628  
ISBN 978-88-7916-977-6

Copyright © 2021

*LED* Edizioni Universitarie di Lettere Economia Diritto

Via Cervignano 4 - 20137 Milano

www.lededizioni.com - www.ledonline.it - E-mail: led@lededizioni.com

I diritti di riproduzione, memorizzazione e archiviazione elettronica, pubblicazione con qualsiasi mezzo analogico o digitale (comprese le copie fotostatiche, i supporti digitali e l'inserimento in banche dati) e i diritti di traduzione e di adattamento totale o parziale sono riservati per tutti i paesi.

---

Le fotocopie per uso personale del lettore possono essere effettuate nei limiti del 15% di ciascun volume/fascicolo di periodico dietro pagamento alla SIAE del compenso previsto dall'art. 68, commi 4 e 5, della legge 22 aprile 1941 n. 633.

Le riproduzioni effettuate per finalità di carattere professionale, economico o commerciale o comunque per uso diverso da quello personale possono essere effettuate a seguito di specifica autorizzazione rilasciata da: AIDRO, Corso di Porta Romana n. 108 - 20122 Milano  
E-mail [segreteria@aidro.org](mailto:segreteria@aidro.org) <<mailto:segreteria@aidro.org>>  
sito web [www.aidro.org](http://www.aidro.org) <<http://www.aidro.org/>>

---

Volume stampato con il contributo  
del Dipartimento di Scienze della Mediazione Linguistica e di Studi Interculturali  
Università degli Studi di Milano

*In copertina:*  
*Comunicare*, fotografia di Franco Quaini.

*Videoimpaginazione:* Paola Mignanego  
*Stampa:* Logo

# Table des matières

INTRODUCTION	
Les nouveaux langages au tournant du XXI <sup>e</sup> siècle <i>Jean-Paul Dufiet - Marie-Christine Jullion</i>	7
NOUVELLES TECHNOLOGIES ET DOMAINES SOCIAUX	
Le langage du droit dans le contexte de transformation des sociétés contemporaines <i>Marie Cornu</i>	15
I nuovi scambi tra medici e pazienti: le parole della medicina <i>Antonio M. Carrassi</i>	35
Le débat sur l'extension de l'obligation vaccinale en France: analyse discursive et argumentative d'une parole "éclatée" <i>Elisa Ravazzolo</i>	47
LANGUE ET DISCOURS DES NOUVELLES TECHNOLOGIES	
Féminisation linguistique et écriture inclusive: de quelques nouvelles formes langagières du français <i>Françoise Sullet-Nylander</i>	71
Le forum de discussion: espace public des temps modernes <i>Maria Rosa Compagnone</i>	89
Renouvellement des formes langagières dans la communication sociale sur Twitter <i>Grégoire Lacaze</i>	107
Les Auteurs	129



# Féminisation linguistique et écriture inclusive: de quelques nouvelles formes langagières du français

*Françoise Sullet-Nylander*

DOI: <https://dx.doi.org/10.7358/977-2021-sull>

## ABSTRACT

From the 17th century to the present day, the French language has often been the subject of controversies relating to the development of its grammar or its lexicon. The one we are interested in in this article is relatively recent – at least it has expanded in recent years, in the wake of the *MeToo* movement, in 2017. In France, recent studies on the subject testify to the interest shown in the question, but also to the profound differences regarding the functions of these “new” language forms. The evolution of society is expressed in language, and conversely the language register the transformations of society. Drawing on the reflections of Alpheratz (2018), Cerquiglini (2018) and Viennot (2018), we will first present the different stages of these transformations of the French language, the moments of “tension” around the issue of gender in language, as well as the “principles” of inclusive language. Then, from a corpus of around 200 university emails, we will analyze some of these new language forms in use in this textual genre.

*Mots-clés:* féminisation; langage inclusif; nouvelles formes langagières.

*Keywords:* feminization; inclusive language; new language forms.

---

## 1. INTRODUCTION

Depuis le XVII<sup>e</sup> siècle en particulier, la langue française a fréquemment été l’objet de polémiques liées aux transformations de sa grammaire et

de son lexique. Celle à laquelle nous nous intéresserons dans le présent article est relativement récente – du moins a-t-elle pris de l'ampleur au cours des deux dernières années, dans la mouvance du mouvement *MeToo*, de l'automne 2017. En France, le débat autour de l'écriture inclusive relève, pour certain.e.s spécialistes, de la démasculinisation, pour d'autres, de la féminisation et pour d'autres encore de la neutralisation de la langue. Les nombreuses publications de ces dernières années (2017-2019) sur le sujet témoignent de l'intérêt porté à la question, mais aussi de profondes divergences de points de vue quant aux fonctions de ces "nouvelles" formes langagières dans la société actuelle. L'évolution de la société se traduit dans le langage (Goosse et Wilmet 1993), comme le discours reflète et configure les transformations en cours au sein d'une société (Haddad 2016). Nous chercherons dans cette étude à mettre en relation ces deux faces d'une même médaille et à observer les phénomènes de féminisation linguistique en France en particulier, mais aussi au Québec.

## 2. LA FÉMINISATION, LES LINGUISTES ET L'ACADÉMIE FRANÇAISE DEPUIS LE DÉBUT DU XX<sup>E</sup> SIÈCLE

Suite à une enquête menée auprès des usagers de la langue française, l'Académie française a annoncé, en mars 2019, qu'elle acceptait la féminisation des noms de métiers. Les titres de quelques journaux sont révélateurs de l'ampleur de la nouvelle et de la surprise que l'annonce a pu susciter. *Le Monde* titre ainsi: "L'Académie française se résout à la féminisation des noms de métiers"<sup>1</sup>, tandis que Radio Canada annonce: "L'Académie française accepte finalement la féminisation des noms"<sup>2</sup> et le quotidien canadien *Le Devoir*: "L'Académie française féminise enfin"<sup>3</sup>. Ce dernier journal n'hésite pas à ironiser sur la lenteur de la démarche en amorçant ainsi sa chronique "Quelle surprise! L'Académie française serait sur le point d'accepter la féminisation des noms de métier. Tout le monde est tombé de sa chaise. Tous? Non. Le linguiste Bernard Cer-

---

<sup>1</sup> *Le Monde*: [https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/02/28/l-academie-francaise-resout-a-la-feminisation-des-noms-de-metiers\\_5429632\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/02/28/l-academie-francaise-resout-a-la-feminisation-des-noms-de-metiers_5429632_3224.html) [14/09/2020].

<sup>2</sup> Radio Canada: <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1155773/academie-francaise-feminisation-noms-metiers> [14/09/2020].

<sup>3</sup> *Le Devoir*: <https://www.ledevoir.com/opinion/chroniques/548558/l-academie-feminise-enfin> [14/09/2020].

quiglini l'avait annoncé dans son ouvrage *Le ministre est enceinte* (Seuil, 2018), qui raconte la grande querelle de la féminisation des noms”.

Citons quelques passages de la déclaration du 1<sup>er</sup> mars 2019 de l'Académie<sup>4</sup>:

En ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, tous les pays du monde, et en particulier la France et les autres pays entièrement ou en partie de langue française, connaissent une évolution rapide et générale de la place qu'occupent les femmes dans la société, de la carrière professionnelle qui s'ouvre à elles, des métiers et des fonctions auxquels elles accèdent sans que l'appellation correspondant à leur activité et à leur rôle réponde pleinement à cette situation nouvelle. Il en résulte une attente de la part d'un nombre croissant de femmes, qui souhaitent voir nommer au féminin la profession ou la charge qu'elles exercent, et qui aspirent à voir combler ce qu'elles ressentent comme une lacune de la langue. [...] Et la tendance à la féminisation s'est accentuée dans une proportion importante au cours de la dernière décennie, comme le révèle la consultation des bases de données auxquelles la commission a eu accès. Que l'usage n'ait pas encore intégré ces évolutions révèle incontestablement un décalage entre la langue et les mœurs.

L'Académie souligne ainsi la “situation nouvelle” des femmes dans la société française contemporaine justifiant la volonté de celles-ci d'être incluses dans la langue et en particulier à travers les noms de métiers et les professions qu'elles exercent. L'institution reconnaît également un certain retard (“décalage”) des représentations langagières par rapport aux changements effectifs dans la société et considère qu'on a affaire à une “évolution naturelle de la langue, constamment observée depuis le Moyen Âge”. Il s'agit donc, comme nous l'évoquions plus haut, de faire en sorte que l'évolution de la société soit traduite dans la langue française d'aujourd'hui.

Bien avant cette déclaration de l'Académie française, de nombreux linguistes se sont intéressés à la question de la féminisation linguistique. Déjà au début du XX<sup>e</sup> siècle, Damourette et Pichon (1927) remarquaient que le français n'avait aucune difficulté à former des féminins et que cela devrait

détourner les femmes adoptant des professions jusqu'à ces derniers temps masculines de ridiculiser leurs efforts méritoires par des nominalisations écœurantes et grotesques, aussi attentatoires au génie de la langue qu'aux instincts les plus élémentaires [...] le bon sens populaire a jusqu'ici résis-

---

<sup>4</sup> Site de l'Académie française (depuis le 1<sup>er</sup> mars 2019): <http://www.academie-francaise.fr/actualites/la-feminisation-des-noms-de-metiers-et-de-fonctions> [14/10/2019].

té à cette extraordinaire entreprise, on dit couramment *une avocate, une doctoresse*, mais il est à craindre que la ténacité des intéressées n'emporte le morceau, et que cet usage ne finisse par s'introniser dans la langue française. (*Des Mots à la pensée*, § 277, cité dans Cerquiglini 1999, 17)

De la même façon et à la même époque, Thérive (1929, 106-107) “plaide pour ‘autrice’ et ‘sculptrice’, qu’il trouve ‘commodes et réguliers’, et pour *doctoresse*, ‘très acceptable’” (Cerquiglini 1999, 17). Le linguiste français Dauzat, dans son *Le Guide du bon usage, les mots, les formes grammaticales, la syntaxe* de 1955, considère, lui aussi, que “le français veut des féminins, et [qu’] il en manque pour désigner des professions exercées plus ou moins récemment par les femmes” (Dauzat 1955, 99, cité dans Cerquiglini 1999, 17).

Jusqu’à une période relativement récente, les linguistes et grammairiens ont ainsi mis en avant la nécessité et la facilité de féminiser, tout en invitant à chercher un équilibre entre cette nécessité et les points de vue esthétiques ou moraux sur la langue. Ainsi Goosse et Wilmet (1993) demandent-ils aux francophones “de ne pas ériger leurs préférences personnelles [...] en norme à imposer à autrui, de ne pas traduire leur sentiment devant la nouveauté, qui n’est que l’inaccoutumance, en termes méprisants empruntés à l’esthétique”<sup>5</sup>.

Malgré ces positions favorables à la féminisation de la part de nombreux linguistes depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, Cerquiglini (1999, 17) considère que la “requête des femmes à être nommées par des termes rendant compte de leur sexe et de leur rôle dans la société ne s’était que faiblement concrétisée”. Il indique quelques rares exemples de noms de métiers, de titres, de grades et de fonctions féminisés au fil des dernières décennies:

ambassadrice (1953, dans Grevisse 1993; une fois déjà en 1694, dans TLF), banquière (voir exemples dans Grevisse 1993), chercheuse scientifique (1994, traduction d’un roman de R. Rendell), chevalière de la Légion d’honneur (1933, R. Crevel; 1982, A. Blondin), gardienne de la paix (1993, A. Lecaye), la professeur (1950, H. Bazin; 1989, D. Pennac; 1990, C. Roy), officière de la Légion d’honneur (1933, R. Crevel), une peintre (8 août 1989, Madame Figaro), la vétérinaire (1997, C. Roy) [...]. (*ibid.* 1999, 17-18)

---

<sup>5</sup> Voir les communications de Goosse et Wilmet (1993) sur le site de l’Académie royale de langue et de littérature françaises: <https://www.arlfb.be/ebibliotheque/communications/goossewilmet110993.pdf> [26/02/2020].

À partir, entre autres, de l'observation de la presse orale et écrite depuis la fin des années 90, Cerquiglini (*ibid.*, 18-19) constate une tendance à l'utilisation des *formes épïcènes* (ex. un/une dramaturge ou un/une ministre), ainsi que l'apparition de *formes* "pleinement féminisées" et donne quelques exemples de noms de métiers, de grades et de fonctions illustrant cette tendance, tels "chercheuse", "écrivaine", "soldate", "bâtonnière", "rabbine", "maïresse" ou bien encore "préfète".

### 3. PETITE HISTOIRE DE LA FÉMINISATION DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC ET EN FRANCE

Le processus de féminisation s'est mis en place de manière plus précoce au Québec qu'en France. Ainsi Pierrette Vachon-L'Heureux, dans son étude "Quinze ans de féminisation au Québec. De 1974 à 1991" remarque-t-elle que l'Office de la langue française (OLF) avait, "sous l'impulsion de la collectivité, gagné ses lettres de noblesse en matière de féminisation linguistique" (Vachon-L'Heureux 1992, 139). Le ministre canadien de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, sous l'influence des mesures prises pour la langue anglaise, avait opté, pour la "neutralisation", ce qui "ne répondait pas au besoin de visibilité des femmes et n'était pas conciliable avec la systématique du français qui propose une riche morphologie du genre" (*ibid.*). Déjà en juillet 1979, dans la *Gazette officielle du Québec*, on préconisait l'utilisation de formes féminines, selon les modalités suivantes (Vachon-L'Heureux 1992, 40):

- soit à l'aide du féminin usité; exemples: *couturière, infirmière, avocate*;
- soit à l'aide du terme épïcène marqué par un déterminant féminin: exemples: *une journaliste, une architecte, une ministre*;
- soit par la création spontanée d'une forme féminine qui respecte la morphologie française; exemples: *députée, chirurgienne, praticienne*;
- soit par l'adjonction du mot femme; exemples: *femme-magistrat, femme-chef d'entreprise, femme-ingénieure*.

Ces observations rejoignent celles d'Arbour *et al.* (2014) qui présentent, dans une approche historique et sociolinguistique, les grands moments de la "féminisation lexicale et de la rédaction épïcène" au Québec ainsi que le rôle de l'Office Québécois de la langue française dans ces changements. Le Canada, visant à mettre en place un "genre commun" et l'effacement des marques de genre en anglais, a cherché, dans un premier temps, à en faire autant, pour le français. Cependant, "ce qui vaut pour l'anglais s'applique difficilement au français et à sa morpholo-

gie du genre” (*ibid.*, 32-33) et la politique linguistique pour le français prendra un autre chemin. Un avis publié en mars 1981 recommande “d’avoir recours aux termes génériques et aux tournures neutres englobant hommes et femmes et aux appellations en toutes lettres, comme par exemple *l’agent* et *l’agente* et non *l’agent-e*” (*ibid.*, 33). Dans la décennie suivante, les principes de base de 1981 sont repris, à savoir l’écriture des formes féminines en toutes lettres, à côté des formes masculines et le recours aux termes génériques et aux tournures neutres. Dans les années 2000, avec la publication d’un guide de rédaction épïcène en 2006, *Avoir bon genre à l’écrit. Guide de rédaction épïcène*, l’Office Québécois précise ainsi les règles relatives à la féminisation des textes en français (*ibid.*, 34):

- abandonner l’emploi systématique du masculin générique dans les textes;
- éviter les formes tronquées, comme *employé(e)s*;
- équilibrer le texte en utilisant les différents procédés de féminisation;
- ne pas abuser de la formulation neutre, qui dépersonnalise le texte, ni de la féminisation syntaxique, qui l’alourdit;
- adapter la rédaction épïcène à chaque type de texte.

Notons que la deuxième règle diffère du principe énoncé dans Haddad 2016, à savoir l’usage du point milieu. L’Office Québécois déconseille en effet l’emploi de “formes tronquées”, privilégiant d’autres procédés. Arbour *et al.* (2014, 34) souligne également que “l’accord de proximité au féminin (*le candidat ou la candidate choisie...*) et l’utilisation de formes tronquées (*les étudiants/tes*) ne sont pas des solutions retenues par l’Office”. L’étude comparative de Marie-Ève Arbour, Hélène de Nayves et Ariane Royer montre clairement qu’il existe des différences dans les usages en Europe et au Canada, et en particulier au Québec, quant aux formes en *-eure*, qui sont “plus souvent utilisées dans le corpus canadien que dans le corpus européen essentiellement quand il y a concurrence avec une variante en *-euse*” (*ibid.*, 47). Ce suffixe est rejeté au Québec, car “il est à la fois caractéristique d’emplois moins valorisés et de noms de machines, et associé au suffixe masculin péjoratif *-eux*” (*ibid.*). À la fin des années 90, Anne-Marie Houdebine-Gravaud observait toutefois que les recommandations de l’OLF ne correspondaient pas toujours à l’usage, comme par exemple pour les féminins en *-eure*. Ainsi même si l’habitude de féminiser était à l’époque déjà acquise au Québec, le féminin de certains noms de métiers présentait des variantes. L’auteure cite des exemples tels que “acquéreur” et “acquéreuse” ou bien “amateur” et “amatrice” qui figuraient toutes les deux dans le corpus de leurs travaux (Houdebine-Gravaud 1998, 190).

En France, c'est surtout à partir des années 80 que des actions ont été menées, en particulier sous Yvette Roudy, ministre des Droits de la femme, qui crée, en 1984, une commission relative à la féminisation des noms de métiers ayant pour but de mettre fin à l'invisibilité linguistique des femmes (Houdebine-Gravaud 1999). Nous le soulignons au début de cet article, les débats sur la féminisation vont souvent de pair avec l'avancée des femmes dans différentes fonctions et divers postes, occupés jusqu'à une période relativement récente uniquement par des hommes. Il en va ainsi dans les années 80, avec la création du ministère consacré aux questions des femmes.

Au cours de son histoire, l'Académie française s'est souvent opposée à la mise en place de ces changements. Ainsi Georges Dumézil et Claude Lévi-Strauss avaient-ils mis en garde contre "une féminisation autoritaire et abusive"<sup>6</sup>. Il en va de même pour Maurice Druon, ancien secrétaire perpétuel de l'Académie, qui, dans les années 90, s'en prenait, entre autres, au dictionnaire Le Robert, fervent défenseur de la féminisation.

Dans la préface de l'ouvrage *Femme, j'écris ton nom... Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions* (Cerquiglini 1999, 5-6), Lionel Jospin, ancien Premier ministre se prononce ainsi sur le phénomène de féminisation linguistique:

Qu'une femme exerçant les fonctions de directeur d'école porte depuis plus d'un siècle le titre de directrice alors que la femme directrice d'administration centrale était encore, il y a un an, appelée "madame le directeur" atteste, s'il en était besoin, que la question de la féminisation des titres est symbolique et non linguistique. [...] Notre langue évolue: elle n'est évidemment pas séparée des enjeux du temps. La parité a sa place dans la langue. Je souhaite que ce guide facilite une démarche dont la légitimité n'est plus à démontrer.

Depuis cette période, le processus de féminisation s'est confirmé tout en faisant face à diverses voix contraires. Plus récemment, l'ancien premier ministre Édouard Philippe a appelé à la féminisation dans les textes publiés au Journal officiel et l'Assemblée Nationale assure qu'elle continuera à appliquer la féminisation des titres et des fonctions ("Madame la députée", "madame la présidente"), dans un rappel de cette règle aux députés réfractaires<sup>7</sup>.

---

<sup>6</sup> Voir le site de l'Académie, "Questions de langue": <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/QDL038> [10/02/2020].

<sup>7</sup> D'après l'article "Le Québec, pionnier de la féminisation des noms de métiers": <https://www.tvanouvelles.ca/2019/02/28/le-quebec-pionnier-de-la-feminisation-des-noms-de-metiers> [17/01/2020].

Dans la revue *Le discours et la langue*, Bernard Cerquiglini considère que la féminisation, aussi bien en France, au Québec, en Belgique ou en Suisse, constitue

un des changements les plus étendus et rapides de l'histoire du français. Conforme à la morphologie et à la sémantique de cet idiome, comme à la vitalité de son expansion mondiale, une telle évolution est socialement juste, inscrivant la parité dans la langue, traduisant la fin de l'exclusion des femmes, depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, des professions "éminentes": la langue, comme la société, est féminisée de nouveau. (Cerquiglini 2019, 28)

#### 4. FÉMINISATION ET ÉCRITURE INCLUSIVE

En relation directe avec la question de la féminisation, l'écriture inclusive donne également lieu à de vifs débats. Selon Rosier et Rabatel (2019, 8), l'écriture inclusive "est apparue sur le devant de la scène médiatique en septembre 2017, avec le tollé provoqué par la parution aux éditions Hatier d'un manuel appliquant la variation du point médian de l'écriture inclusive". Tentons tout d'abord, avec plusieurs chercheur.e.s, une définition de ce que l'on appelle "écriture inclusive". Selon Abbou *et al.* (2018), le terme

peut recouvrir une grande diversité de techniques, plus ou moins stabilisées, utilisées pour construire un langage non discriminant par rapport aux personnes de genre féminin ou plus largement, par rapport aux personnes non binaires. [...] le même ensemble de pratiques a aussi été appelé *langage non discriminant, épïcène, égalitaire, non sexiste, dégenré, français démasculinisé*, ou même *féminisation* [...]. (*ibid.*, 1)

Eliane Viennot (2018b), quant à elle, considère que le langage inclusif "ne consiste qu'à recourir à des usages validés par le temps, parce que fondés sur le système de la langue, la politesse, l'exactitude, la raison"<sup>8</sup>. En effet, dans beaucoup de cas de féminisation, l'usage de formes féminines était assez répandu dans l'ancienne langue, alors que celui-ci est discuté et remis en question aujourd'hui. L'auteure (*ibid.*, 39) rapporte ainsi que la répartition féminin/masculin était de règle à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et cite quelques exemples de noms de professions courants

---

<sup>8</sup> Voir <http://theconversation.com/francaises-francais-le-langage-inclusif-nest-pas-une-nouveaute-104622> [21/02/2020].

dans la société médiévale, comme par exemple “moinesse”, “administratrice” ou bien “jongleresse” (*ibid.*).

Pour Alpheratz (2018b), le français inclusif peut se définir

comme l'ensemble des processus langagiers qui s'écartent du français standard, fondés en général sur la notion de genre, et en particulier sur le rejet d'une hiérarchie entre les représentations symboliques et sociales associées aux genres grammaticaux, ces variations ayant pour objectif d'inclure et de visibiliser tous les genres dans la langue comme dans la pensée.<sup>9</sup>

Alpheratz considère que le langage inclusif ne relève ni de la variation diatopique ni de la variation diastratique, dans la mesure où il ne se limite pas à un groupe régional ou social en particulier. En revanche, pour les groupes qui l'emploient, il s'agit d'une “conscience relative à la question de genre” et qu'elle appelle “variation diaéthique”<sup>10</sup> ou “variation relevant de la conscience de genre, d'identité, d'égalité et de la performativité de la langue” (*ibid.*, 58-59).

Les trois grands principes constituant de l'écriture inclusive sont les suivants, selon Haddad (2016, 7)<sup>11</sup>:

1. Accorder en genre les noms de fonctions, grades, métiers et titres: une “pompière”, une “maire”, une “auteure”.
2. User du féminin et du masculin, que ce soit par l'énumération, par ordre alphabétique, l'usage d'un point milieu, ou le recours aux termes épécènes.
3. Ne plus employer les antonomases du nom commun “Homme” et “Femme” mais utiliser des termes beaucoup plus universels comme “les droits humains” (à la place des “droits de l'Homme”).

Le principe (1), consistant à “accorder en genre les noms de fonctions, grades, métiers et titres”, est plus ou moins abouti aujourd'hui (voir sections 2 et 3). L'usage du point “milieu” ou “médián” (2), quant à lui, ne fait pas l'unanimité. Citons ici encore l'Académie française dans une déclaration du 26 octobre 2017, sur les principes de l'écriture inclusive<sup>12</sup>:

---

<sup>9</sup> Voir [https://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2018/07/shsconf\\_cmlf2018\\_13003.pdf](https://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2018/07/shsconf_cmlf2018_13003.pdf) [21/02/2020].

<sup>10</sup> Alpheratz (2018b, 59) décrit ainsi le terme “diaéthique”: “Le terme *diaéthique* est formé avec le préfixe grec *dia*, ‘à travers’ et le mot grec *éthicos*, ‘relatif à l'éthique’”.

<sup>11</sup> Ce guide est consultable en ligne sur <https://formeo.collectivitedemartinique.mq/wp-content/uploads/2017/12/Manuel-écriture-inclusive-2019.pdf>.

<sup>12</sup> Voir le site de l'Académie <http://www.academie-francaise.fr/actualites/declaration-de-lacademie-francaise-sur-leécriture-dite-inclusive> [25/02/2020].

Prenant acte de la diffusion d'une "écriture inclusive" qui prétend s'imposer comme norme, l'Académie française élève à l'unanimité une solennelle mise en garde. [...] En cette occasion, c'est moins en gardienne de la norme qu'en garante de l'avenir qu'elle lance un cri d'alarme: devant cette aberration « inclusive», la langue française se trouve désormais en péril mortel, ce dont notre nation est dès aujourd'hui comptable devant les générations futures.

Les expressions telles que "péril mortel", "cri d'alarme" ou encore "aberration" ont été largement commentées depuis lors. Cette condamnation de l'écriture inclusive est en grande partie celle des signes graphiques, tels que le point milieu ou autres nouvelles pratiques graphiques, telles que les parenthèses (ex. intellectuel(le)s), les traits d'union (ex. intellectuel-le), les majuscules (ex. intellectuelLE) ou les barres obliques (ex. intellectuel/le) (Viennot 2018b, 102) – sur lesquelles nous reviendrons plus loin (section 5), et qui permettent de rendre visibles les deux genres en même temps dans un même mot. Certaines pratiques liées à l'écriture inclusive ne sont pourtant pas nouvelles, comme l'expliquent Abbou *et al.* (2018)<sup>13</sup>: "les premières pratiques explicites en France visant la visibilité des femmes remontent aux discours politiques après l'obtention du droit de vote féminin". On renvoie ici à Charles de Gaulle et à son doublet: "Françaises, Français" et à celui d'autres leaders politiques, tels "Travailleuses, travailleurs!", mais aussi "Mes chers concitoyens, mes chères concitoyennes" ou plus anciennement: "Citoyens, citoyennes!". Au sujet de ces doublets appartenant à notre histoire, André Goosse et Marc Wilmet mentionnent également les curés qui, dans leur jeunesse, "commençaient leurs sermons par 'Mes bien chers frères', tandis qu'aujourd'hui ils débutent leurs homélies par: 'Chers frères, chères sœurs'" (Goosse et Wilmet 1993).

Les avis sont partagés sur les marques typographiques les plus appropriées pour marquer les deux genres dans un même mot. Haddad (2016, 8) préconise le point milieu ou médian plutôt que d'autres signes graphiques:

Le point milieu nous semble ainsi préférable aux parenthèses (qui, en usage, indiquent un propos secondaire), à la barre oblique (qui connote une division), à l'E majuscule (qui peut être interprété comme une considération différente entre féminin et masculin). [...] Le point milieu est enfin préféré aux tirets – quelles que soient leurs formes et leurs tailles d'ailleurs –, qui font parfois office de quasi-parenthèses ou servent à introduire des répliques de dialogue.

---

<sup>13</sup> Voir le site de la revue *Semen* <https://doi.org/10.4000/semn.10800> [20/02/2020].

Charaudeau (2019, 119), quant à lui, considère que l'emploi du point dans l'écriture inclusive est contradictoire: "Il voudrait jouer un rôle de parenthèses ou d'ajout, alors que ce point dans tous les cas de figure *sépare*"; et il préfère ainsi l'usage des parenthèses ou de la barre oblique qui ont, selon lui, "l'avantage d'exister et de signifier, dans un cas comme dans l'autre, la *mise en facteur commun* ou l'*alternance*, ce qui aurait en outre l'avantage de faire découvrir aux élèves un outil d'expression employé dans d'autres domaines comme en mathématiques" (*ibid.*, 120). Plus largement, Patrick Charaudeau propose de prendre en considération la notion de *neutralisation discursive* consistant à "faire perdre aux mots une partie de leur charge sémantique, comme par exemple, en contexte, l'opposition masculin/féminin peut perdre de sa force, voire s'effacer, disparaître en se fondant dans une catégorie générique" (Charaudeau 2018). Ce marquage ou non marquage du genre dans les mots à l'aide de signes graphiques continue ainsi d'alimenter les débats au sein de la communauté des linguistes.

Pour conclure ce parcours, liant la problématique de la féminisation à celle de l'écriture inclusive, mettons en contrepoint les propos des directeurs et directrices de deux ouvrages collectifs parus en 2019 sur le sujet de l'écriture inclusive. D'un côté, certains chercheurs et chercheuses considèrent qu'il est paradoxal de complexifier l'écriture du français "pour des besoins de visibilité symbolique" (Manesse et Siouffi 2019, 203-204); de l'autre, on met en avant le fait que la politique linguistique ne peut être séparée des autres politiques sociales en rapport avec la place des femmes dans la société (Klinkenberg, dans Rabaté et Rosier 2019, 25-26). Une opposition de points de vue donc à l'intérieur de la communauté linguistique concernant la politique linguistique à mener.

Dans les années/décennies à venir, il sera intéressant de suivre le développement de ce phénomène de "visibilisation" des genres dans la langue française et de le comparer à celui d'autres communautés linguistiques, comme par exemple avec le suédois, langue germanique, où la tendance est plutôt inverse, à savoir que d'anciennes formes féminines (ex. "poetissa, författarinna, skådespelerska"<sup>14</sup>, c'est-à-dire poétesse, actrice) ont tendance à disparaître aujourd'hui, en faveur de formes "neutres", telles que "poet", "författare" et "skådespelare", ne comportant pas de marque de genre, comme c'est le cas dans les langues romanes.

---

<sup>14</sup> Ces formes féminines du suédois sont empruntées à Cecilia Blomberg dans un essai radiophonique diffusé le 14 septembre à la Radio suédoise P1: <https://sverigesradio.se/avsnitt/1578584>.

## 5. ANALYSE D'UN MINI-CORPUS DE COURRIELS ÉLECTRONIQUES UNIVERSITAIRES

Passons à présent à l'observation d'un mini-corpus d'environ 200 courriels prélevés entre février et mars 2019; il s'agit de courriels professionnels du monde universitaire en sciences humaines et sociales: *appel à colloques, à journées d'étude, à contributions, annonces de postes universitaires, annonce de parution d'ouvrages*, etc. Dans ce corpus restreint, nous nous sommes particulièrement intéressée aux *éléments* suivants: à la *formule d'adresse au début du courriel*, aux *noms de professions* et aux *accords des adjectifs* et des *participes passés*.

Pour des raisons de représentativité, nous avons choisi de présenter sept exemples issus de notre échantillon de courriels. Les formes "inclusives" sont marquées en caractères gras, tandis que les formes "non inclusives" sont indiquées en italique<sup>15</sup>:

### 1. Annonce de journée d'étude

**Chères et chers collègues,**

J'ai le plaisir de vous informer de la tenue d'une journée d'étude sur les dynamiques communicationnelles des organisations d'aide internationale. Elle aura lieu à l'espace Baietto de la MESHHS, au 2 rue des canonniers - Lille. Cette rencontre inédite entend croiser les regards de *chercheurs et professionnels* du secteur de l'aide internationale à travers une analyse approfondie des pratiques de communication des ONG.

N'hésitez pas à diffuser ce programme auprès **des collègues** possiblement **intéressé.e.s**.

Cordialement,

XXX

### 2. Annonce de poste

*Chers collègues,*

L'Université catholique de l'Ouest-Bretagne Sud (Vannes) recrute *un enseignant-chercheur* en histoire contemporaine (CDI) au 1<sup>er</sup> septembre 2019.

*Les candidats intéressés* doivent être titulaires d'un doctorat en histoire contemporaine. Le poste comporte à la fois une charge d'enseignement, de recherche et une responsabilité administrative dans la gestion de la filière histoire sur le campus de Vannes-Arradon.

Les détails du poste et du dossier de candidature sont consultables sur le site de l'université.

Cordialement,

XXX

---

<sup>15</sup> Les noms de personnes privées ont été anonymisés, tandis que les noms des institutions et établissements concernés par l'annonce de postes ou de colloque sont maintenus.

3. Annonce de poste

Chères et chers collègues,

L'École Polytechnique Fédérale de Lausanne met au concours deux postes de doctorant.e.s (pour 4 ans) et un poste de post-doctorant.e (pour 3 ans) en histoire des sciences et des techniques.

Les deux liens permettent d'accéder aux annonces détaillées, que je reproduis également ci-dessous.

N'hésitez pas à transmettre ce message auprès de candidat.e.s potentiel.le.s.

Bien cordialement,

XXX

4. Appel à communications / Colloque interdisciplinaire

Identités *du chercheur* et narrations en SHS

Axe 1. Les formes et types de récit contemporains de *chercheur*

Comment les **chercheur.e.s** se racontent-ils-elles? Quels sont les modes d'énonciation, les registres de langue et de discours à travers lesquels les **chercheur.e.s** se racontent? Quels sont les lieux, les espaces sociotechniques et sémiotiques, ainsi que les moments où les **chercheur.e.s** sont amenés à se raconter? Peut-on identifier, à travers les expériences formelles, l'émergence de nouvelles normes d'écriture scientifique? Dans quelle mesure peut-on parler de l'émergence d'un "ordre de discours" (Foucault, 1970) à propos des récits biographiques de *chercheur*? [...]

Axe 4. Vulgarisation et médiation des savoirs

La vulgarisation est définie comme la mise à disposition des savoirs auprès du plus grand nombre; si cela implique des éléments formels comme le changement de langage, les projets de vulgarisation contribuent à définir la position de la science et des **chercheur.e.s** dans la société. En quoi le récit de recherche fait-il médiation, et auprès de quel(s) public(s)? Quels en sont les ressorts didactiques, cognitifs et idéologiques? Comment s'opère le passage du *je* (**le.a chercheur.e**) au *nous* (la science)? [...]

Les **auteur.e.s** indiqueront leurs fonctions et rattachements institutionnels ainsi que leurs coordonnées (email).

5. Annonce de poste

Bonjour,

Le Centre universitaire d'enseignement du journalisme (CUEJ) de l'Université de Strasbourg ouvre au concours un poste de *maître de conférences* fléché "Sociologie du journalisme et des médias" (sections 19 et 71). Ce poste, dont je vous joins la fiche de présentation, est susceptible d'intéresser *certaines politistes*.

La pré-sélection des *candidats* aura lieu le 29 avril et les auditions le 16 mai.

La composition du comité de sélection est la suivante: XXX

Bien cordialement,

XXX

6. Enseignant(e) en Santé, Assistance et Soins Infirmiers (SASI)  
Depuis plus de 50 ans, le Collège CDI est l'un des principaux établissements de formation professionnelle au Canada, grâce à son engagement envers l'éducation de qualité et le succès *des étudiants*. Notre riche histoire comprend des milliers de diplômés qualifiés qui se lancent dans des carrières riches en opportunités. Nous sommes heureux de vous annoncer que nous recherchons **un (e) Enseignant(e)** en santé, assistance et soins infirmiers (SASI) **expérimenté(e)** afin de rejoindre notre équipe!  
Le rôle de *l'Enseignant* consiste à guider et à participer à la réussite pédagogique des étudiants tout en contribuant au succès du Collège dans l'atteinte de l'énoncé de sa mission. *L'Enseignant*, qui travaille sous supervision globale, est responsable d'offrir un enseignement de qualité et de favoriser l'apprentissage de l'étudiant conformément au curriculum établi. *L'Enseignant* sera responsable de:  
Fournir un enseignement qui satisfait aux objectifs du module et du programme, tels que définis dans le curriculum. Évaluer, de façon équitable et soutenue, le rendement de *l'étudiant*.

7. Annonce de bourses post-doctorales  
**Chères et chers collègues,**  
Cette annonce s'adresse tout particulièrement *aux jeunes docteurs* ayant soutenu leur thèse l'année dernière. La Société Française d'Histoire Urbaine (SFHU) ouvre, pour sa 9<sup>e</sup> session, un concours de thèses qui s'adresse **aux jeunes docteur.es** en histoire urbaine, ayant soutenu leur thèse durant l'année civile 2018.  
Par cette initiative, dotée d'un prix de 2000 euros, la SFHU vise à encourager **de jeunes chercheurs.ses** et à favoriser la plus large diffusion possible de leurs travaux (voir les archives du prix de thèse sur le site)  
Sont recevables toutes les thèses qui abordent le fait urbain dans son historicité, quels que soient la période, l'espace et la discipline académique (histoire, droit, urbanisme, architecture, histoire de l'art...) concernés.

Les sept exemples de courriels présentés ci-dessus illustrent la diversité des usages actuels quant aux formules d'adresses, aux noms de professions, à l'emploi des signes graphiques et à l'accord des adjectifs/participes passés. Voyons tout d'abord la variation dans la *formule d'adresse*. Dans la grande majorité des courriels prélevés, on utilise les doublets, mais sous des formes graphiques variées:

1. Chères et chers collègues,
2. Chers et chères collègues,
3. Chères collègues, Chers collègues,
4. Chères toutes, chers tous,
5. Cher.e.s ami.e.s, cher.e.s collègues,

6. Che-r-s étudiant-e-s, cher-e-s collègues,
7. Bonjour à toutes et à tous,
8. Mesdames, Messieurs, chers collègues,
9. ChEres toustes,
10. Chèr(e)s collègues,
11. Ch(è)r(e)s collègues,
12. Chèr·e·s collègues,
13. Cher-e-s collègues,
14. Bonjour à tou-te-s,
15. Bonjour à tout.e.s,

Dans les formules (1)-(8), les formes masculines et féminines apparaissent côte à côte (ex. “Chères et chers” ou “Chères toutes, chers tous”). Ces doublets constituent, de loin, les cas les plus fréquents dans notre corpus (environ 70%). Les combinaisons graphiques de type “toustes”, “tou-te-s” ou “tout.e.s”, sont plutôt exceptionnelles, qu’elles se combinent avec “chères”, “chers” ou même avec “bonjour”. Viennot (2018a, 85) considère qu’à part le néologisme *toustes*, aucun des pronoms récemment créés – par exemple *iels*, *ielles*, *ciels*, *cielles*, etc. – “ne paraît emporter l’adhésion pour l’instant”, ce qui est confirmé par notre mini-corpus où aucune de ces formes n’est employée. Quant au point milieu, son usage est également limité dans les formules d’adresse de notre mini-corpus. Il en va de même du trait d’union ou de la parenthèse, les formules (1)-(4) étant les plus fréquentes.

Dans les courriels académiques de notre corpus, les noms de *professions* sont peu variés; il s’agit plus particulièrement de noms comme “auteur/auteure”, “chercheur/chercheure”, “doctorant/doctorante”, “professeur/professeure”, “étudiant/étudiante” ou “docteur/docteur”, etc. Ce que l’on observe, ici encore, c’est la diversité des usages à l’intérieur même de chaque courriel. Il est relativement exceptionnel, comme c’est le cas dans l’exemple (3), que les marquages inclusifs soient présents tout le long du courriel, de la formule d’adresse à la dernière phrase avec l’accord des adjectifs/participes passés (“Chères et chers collègues”, “deux postes de doctorant.e.s et un poste de post-doctorant.e” et “candidat.e.s potentiel.le.s.”). Plus fréquemment, le message comporte des formes marquées au début et à la fin (plus rarement), tandis que le corps du message est non marqué, comme dans l’exemple (1) avec “Chères et chers collègues” en formule d’adresse, “des collègues possiblement intéressé.e.s.” en chute, mais une forme non marquée dans le corps du message: “chercheurs et professionnels”. On observe également des clôtures de messages, par ailleurs écrits en inclusif, se terminant par des termes

non marqués et des adjectifs non accordés, comme par exemple “En espérant vous voir *nombreux*” ou “Vous y êtes les *bienvenus*”.

Les noms de professions les plus fréquents dans notre corpus sont “chercheur” (84 occurrences) et “auteur” (38 occurrences)<sup>16</sup>. La forme masculine est la plus fréquemment utilisée, tandis que les formes féminines au pluriel sont en nette minorité: “chercheuses” (3 occurrences), “chercheurs.euses” (1 occurrence) contre “chercheurs” (40 occurrences); “auteur.e.s” (1 occurrence) contre “auteurs” (13 occurrences). Au sujet de ces deux noms de professions, l’appel à communications de l’exemple (4) nous paraît intéressant, car il combine, dans le même texte, les formes inclusives et les pronoms et déterminants qui leur sont associés: “Comment les chercheur·e·s se racontent-ils·elles” et “le·a chercheur·e”, avec la forme “chercheur”, dans le titre “Identité du chercheur” et dans le corps du texte “des récits biographiques de chercheur”. On peut se demander si, dans le titre de l’annonce et dans le syntagme “récits biographiques de –”, il s’est agi d’utiliser la forme au singulier pour renvoyer au générique<sup>17</sup>.

Ce mélange de formes inclusives avec des formes non inclusives dans un même texte est relativement fréquent dans notre échantillon de courriels, comme en (1), (4), (6) et (7) où alternent “docteurs” et “docteur.es” ou “enseignant” et “enseignant(e)”. Nous interprétons ces variations comme le signe d’usages encore peu stabilisés. L’introduction de ces nouveaux signes est récente et, bien qu’ils soient entrés dans les pratiques, leur emploi dans les textes n’est pas encore pleinement maîtrisé.

## 6. MOTS DE LA FIN

En matière de féminisation linguistique, un long chemin a été parcouru depuis les années 70 au Québec, dans d’autres pays francophones, et aujourd’hui en France: le premier volet du langage inclusif – à savoir la féminisation des noms de fonctions, de grades et métiers – est peu ou prou abouti. En revenant en arrière jusqu’au XVII<sup>e</sup> et plus loin dans le temps, on a pu constater, avec Cerquiglini (2018) et Viennot (2018) en particulier, que l’ancienne langue française était souvent plus libre et in-

---

<sup>16</sup> Nous indiquons la forme-radical ici.

<sup>17</sup> Ce que Cerquiglini (2018, 77) décrit comme “l’expression d’une notion, d’un concept; on parlerait en logique du balayage d’une classe dans son ensemble”, comme dans l’exemple “Le Français est un Italien mécontent” que Bernard Cerquiglini analyse comme un renvoi au “Français en général, archétypique et non genre” (*ibid.*).

novante que celle d'aujourd'hui; les changements dans les usages de ces dernières décennies témoignent cependant de la volonté de nombre de francophones d'inscrire dans la langue les transformations majeures de nos sociétés, en particulier celles liées au statut des femmes.

En ce qui concerne les autres volets du français inclusif, en particulier les marques typographiques permettant de visibiliser les deux genres, les positions divergent parmi les linguistes et dans les usages. L'observation d'un corpus restreint de courriels universitaires a toutefois permis de noter que les usages de ces nouvelles formes langagières sont encore peu stabilisés et les variations nombreuses. Cependant, dans le genre textuel en question, il paraît certain que l'écriture inclusive fait déjà partie intégrante, comme le suggère le linguiste Philippe Monneret (préface à Alpheratz 2018a, 8), du paysage actuel de la langue française.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Abbou, Julie, Aron Arnold, Maria Candea, et Noémie Marignier. 2018. "Qui a peur de l'écriture inclusive? Entre délire eschatologique et peur d'émasculation". *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours* 44 (*Le genre, lieu discursif de l'hétérogène*): 133-151. <https://journals.openedition.org/semen/10800>.
- Alpheratz. 2018a. *Grammaire du français inclusif*. Villedieu-sur-Indre: Vent Solars.
- Alpheratz. 2018b. "Français inclusif. Conceptualisation et analyse linguistique. *SHS Web of Conferences* 46 (*Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF 2018*, 13003). <https://doi.org/10.1051/shsconf/20184613003>.
- Arbour, Marie-Ève, Hélène de Naves, et Ariane Royer. 2014. "Féminisation linguistique. Étude comparative de l'implantation de variantes féminines marquées au Canada et en Europe". *Langage et société* 148: 31-51.
- Cerquiglini, Bernard (dir.). 1999. *Femme, j'écris ton nom... Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions*. Paris: Centre national de la recherche scientifique - Institut national de la langue française. <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/994001174.pdf>.
- Cerquiglini, Bernard. 2018. *Æ La ministre est enceinte. Ou la grande querelle de la féminisation des noms*. Paris: Éditions du Seuil.
- Charaudeau, Patrick. 2018. "L'écriture inclusive au défi de la neutralisation en français". *Le Débat* 199 (Mars-Avril). [25/02/2020]. [http://www.patrick-charaudeau.com/IMG/pdf/Ecriture\\_inclusive\\_au\\_defi-3.pdf](http://www.patrick-charaudeau.com/IMG/pdf/Ecriture_inclusive_au_defi-3.pdf).
- Charaudeau, Patrick. 2019. "Retour sur l'écriture inclusive au défi de la neutralisation en français". Dans *Le discours et la langue* 11 (1: *Les défis de l'écriture inclusive!*, édité par Alain Rabatel et Laurence Rosier): 97-124.

- Goosse, André, et Marc Wilmet. 1993. *À propos de la féminisation*. Bruxelles: Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. <https://www.arlfb.be/ebibliotheque/communications/goossewilmet110993.pdf>.
- Haddad, Raphaël (dir.). 2016. *Manuel d'écriture inclusive*. Paris: Mots-Clés. <https://formeo.collectivitedemartinique.mq/wp-content/uploads/2017/12/Manuel-ecriture-inclusive-2019.pdf>.
- Houdebine-Gravaud, Anne-Marie (éd.). 1998. *La féminisation des noms de métiers. En français et dans d'autres langues*. Paris: L'Harmattan.
- Houdebine-Gravaud, Anne-Marie. 1999. "Femmes / langue / féminisation. Une expérience de politique linguistique en France". *Nouvelles Questions Féministes & Questions Féministes* 20 (1): 23-52. [15/09/2020]. <http://www.jstor.org/stable/40619693>.
- Klinkenberg, Jean-Marie. 2019. "Quelle écriture pour quelle justice? 'Écriture inclusive' et politique linguistique". *Le discours et la langue* 11 (1: *Les défis de l'écriture inclusive!*, édité par Alain Rabatel et Laurence Rosier): 15-26.
- Lessard, Michaël, et Suzanne Zaccour. 2018. *Manuel de grammaire non sexiste et inclusive. Le masculin ne l'emporte plus!* Paris - Québec: Syllepse - M Éditeur.
- Manesse, Danièle, et Gilles Siouffi (dir.). 2019. *Le féminin & le masculin dans la langue. L'écriture inclusive en questions*. Paris: ESF Sciences Humaines.
- Rabatel, Alain, et Laurence Rosier (dir.). 2019. "L'écriture inclusive, au défi de toutes les inclusions, des contraintes de la langue et des stéréotypes discursifs". *Le discours et la langue* 11 (1: *Les défis de l'écriture inclusive!*, édité par Alain Rabatel et Laurence Rosier): 7-13.
- Vachon-L'Heureux, Pierrette. 1992. "Quinze ans de féminisation au Québec. De 1976 à 1991". *Recherches féministes* 5 (1): 139-142. <https://doi.org/10.7202/057675ar>.
- Viennot, Éliane. 2018a. *Le langage inclusif: pourquoi, comment. Petit précis historique et pratique*. Donnemarie-Dontilly: iXe.
- Viennot, Éliane. 2018b. "Françaises, Français. Le langage inclusif n'est pas une nouveauté!". *The Conversation* 15. <https://theconversation.com/francaises-francais-le-langage-inclusif-nest-pas-une-nouveaute-104622>.

### Sites internet

- L'Académie française* <http://www.academie-francaise.fr> [27/02/2020]  
*L'Académie royale de langue et de littérature françaises* <https://www.arlfb.be> [27/02/2020]  
*Le Devoir* <https://www.ledevoir.com> [14/10/2019]  
*Le Monde* <https://www.lemonde.fr> [14/10/2019]  
*Radio Canada* <https://ici.radio-canada.ca> [14/10/2019]